



Monsieur Moussa Modi DG FIAN

## Le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FIAN) : un outil clé et fédérateur des financements pour la Souveraineté alimentaire et Nutritionnelle au Niger

Un nouveau Directeur Général vient d'être nommé à la tête du FIAN au nom de Monsieur Moussa Modi qui a pris fonction le 04 juin 2024. Monsieur Modi est un banquier et financier de formation avec une longue et riche expérience de travail dans les institutions internationales qui l'a conduit au Sénégal, au Soudan, au Cameroun, au Liberia, au Kenya et tout dernièrement en Côte d'Ivoire où il a occupé le poste de Directeur Régional des Finances pour le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF) couvrant une quinzaine de pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

**Monsieur le Directeur Général, faites-nous une présentation succincte de votre institution, sa vision et la mission qui lui est assignée ?**

Le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FIAN) est un Etablissement Public de financement créé par le décret n° 2017-665/PRN du 02 août 2017 sous la tutelle technique de la Présidence et la tutelle financière du Ministère de l'Economie et des Finances. Il est régi par le Décret N°2017-668/PRN du 02 Août 2017 portant approbation des statuts du FIAN.

Le FIAN a pour vision qu'à l'horizon 2035, tous les acteurs des chaînes de valeurs Agricoles porteuses accèdent à des opportunités de financement stables et adaptées dans un environnement des affaires et d'entreprenariats des jeunes propices à la modernisation du monde rural.

Nous avons pour mission de promouvoir l'investissement public et privé dans le domaine de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et du développement Agricole Durable à travers des instruments financiers adaptés en vue de permettre une meilleure exploitation du potentiel agricole national et contribuer ainsi à l'amélioration des revenus Agricoles.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur la Stratégie du FIAN ?**

Le FIAN s'est doté d'un plan Stratégique de Développement (PSD 2022 – 2026) qui permet de structurer, d'organiser et de prioriser son action sur la base de la vision, de la mission et des objectifs en phase avec les Stratégies Nationales visant la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement durable.

**Quels sont les mécanismes d'intervention du FIAN ?**

Ce fond est structuré en trois facilités à savoir la Facilité 1 qui

s'occupe du soutien au financement Agricole, relativement à l'appui public au crédit. Elle valorise le dispositif de financement des banques, des Systèmes Financiers Décentralisés et des sociétés de garanties.

La Facilité 2 est relative au financement des investissements structurants Agricoles portés par les Collectivités territoriales en collaboration avec l'ANFICT.

La Facilité 3 finance le conseil Agricole, la recherche Agronomique appliquée et le renforcement de capacités en collaboration avec l'APCA et le SP /CNRA.

**Quelles sont les réalisations du FIAN ?**

Depuis sa mise en place, le FIAN a financé plusieurs sous-projets porteurs des chaînes de valeurs Agricoles, des projets à caractère structurants et des projets de renforcement de capacités, de conseil, et d'accompagnement destinés aux Agriculteurs du Niger.

A titre d'exemple, le FIAN a financé plusieurs sous-projets dans le secteur de l'élevage au profit des régions de Dosso et Tahoua. En plus, nous avons financé un certain nombre de promoteurs pour la production et la transformation des produits Agricoles pour les régions d'Agadez, Tillabéry et Niamey. Ensuite, le FIAN a financé la construction à Dogondoutchi (Dosso) d'un magasin de conservation de pomme de terre et un aménagement d'un périmètre irrigué de 10 hectares pour le développement de cultures maraichères à Wane dans la commune rurale de Goudoumaria (Diffa), etc.

Tous ces financements ont été facilités grâce aux importantes ressources qui nous proviennent de l'Etat, des Partenaires Techniques et Financiers, ainsi que des structures partenaires de mise en œuvre et les Agriculteurs eux-mêmes pour leurs apports personnels.

De ce fait, le FIAN est de facto un levier très important dans la lutte pour la souveraineté Alimentaire et Nutritionnelle qui est une composante prioritaire du Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie du CNSP dans son Axe 3 (amélioration de la croissance économique et de l'emploi).

En perspective, nous envisageons dans le court terme d'accroître de manière substantielle nos appuis en faveur des promoteurs Agricoles dans la mise en œuvre des projets d'envergure financés par l'Etat et ses partenaires (PTFs).